

Politique de ProcessMind relative au code de tiers

Date d'entrée en vigueur : 12 décembre 2025

Logiciels open source

Nos Services intègrent des technologies de tiers régies par leurs licences open source ou de mise à disposition du code source respectives. Ces licences définissent les autorisations relatives à l'utilisation, à la modification, à la création d'œuvres dérivées et à la redistribution de ces logiciels, désignés collectivement comme les « Logiciels open source ». Nous fournissons les attributions requises par ces licences.

Nous attachons de l'importance aux contributions de la communauté open source et participons activement à ses activités en apportant des améliorations et en partageant nos développements chaque fois que cela est possible. Cette collaboration contribue à favoriser la croissance et l'innovation mutuelles.

Vous trouverez ci-dessous une liste complète de toutes les technologies open source que nous utilisons, accompagnée des attributions nécessaires et des liens vers les licences. Consultez la [liste de tous les logiciels open source](#) que nous utilisons.